

# Conseil Municipal

Le lundi 8 mars 2021, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

**Présents :** Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, JACQUET Stéphanie, LECLERC Aurélie, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BLAIN Claude, BOUARD Denis, BOUCARD Roger, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAUT Romain, LEBLANC Nicolas et REMANJON Patrice.

**Absente excusée :** Mme MARTINAT Isabelle.

**Absent excusé ayant délégué pouvoir :** M. BILLON Patrice ayant délégué pouvoir à Mme FERRIER Marie.

**Secrétaire de séance :** M. LEBLANC Nicolas.

Le compte-rendu de la réunion de la dernière séance est approuvé et le Maire passe à l'ordre du jour.

**CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :** l'adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse est heureux de faire une présentation entre le Conseil Municipal et celui des Jeunes qui a été élu le 16 novembre 2020. Chacun fait part également de ses projets qui seront étudiés au cours de plusieurs réunions de travail (une réunion tous les 2 mois sera prévue). Une première réunion aura lieu prochainement avec l'aval des parents présents dans la salle. Nicolas LEBLANC sera le principal interlocuteur entre les deux assemblées et animera ces réunions.

## **TARIFS SERVICES PUBLICS AU 1<sup>er</sup> AVRIL 2021 :**

le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 30 ou 50 ans la durée des concessions au cimetière et au columbarium à compter du **du 1<sup>er</sup> avril 2021** et de fixer les tarifs comme suit :

→	Tarif d'une concession trentenaire au cimetière	92,00 €
→	Tarif d'une concession cinquantenaire au cimetière	150,00 €
→	Tarif d'une concession trentenaire au columbarium	720,00 €
→	Tarif d'une concession cinquantenaire au columbarium	1 000,00 €
→	Location (exceptionnelle) de la salle Pierre Clament	138,00 €
→	Location Centre d'Accueil :	

	But non lucratif				But lucratif			
	Commune	(*)Commune	Extérieur	(*) Extérieur	Commune	(*) Commune	Extérieur	(*) Extérieur
<b>Salle du haut</b>	214 €	175 €	624 €	418 €	426 €	175 €	624 €	418 €
<b>Salle du bas (caveau)</b>	182 €	117 €	509 €	359 €	366 €	117 €	509 €	359 €
<b>Cuisines</b>	138 €	133 €	272 €	171 €	172 €	133 €	272 €	171 €

(\*) tarif unique applicable en semaine du lundi au jeudi sauf les jours fériés, pour une journée de location à but lucratif ou non lucratif  
Le Centre d'Accueil sera gratuit pour les collectivités locales et E.P.C.I.

Les associations de Menetou-Salon disposeront à titre gratuit du Centre d'Accueil quel que soit le nombre de réservations dès lors qu'il s'agit d'animer la commune (expositions, concerts, rifles...) de même elles pourront bénéficier d'une réservation gratuite supplémentaire par an pour des besoins d'ordre privé (repas de club, assemblée générale etc...)

**COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION BUDGETS ANNEXES EAU ET ASSAINISSEMENT 2020** : le Conseil Municipal est informé des résultats des comptes administratifs et comptes de gestion des budgets annexes 2020 comme suit :

Service des Eaux : dépenses : 98 889,37 €

Recettes : 145 301,77 €

Excédent global : 46 412,40 €.

Service de l'Assainissement : dépenses : 148 062,43 €

Recettes : 507 619,82 €

Excédent global : 359 557,39 €

Ces documents budgétaires ont été validés et signés par la Communauté de Communes Terres du Haut Berry.

**DENOMINATION DE VOIES** : Le Maire informe l'Assemblée qu'il serait bon, afin de mieux organiser les secours en cas de besoin et de mieux renseigner les adresses qui devront servir pour le déploiement de la fibre prochainement de dénommer plusieurs voies communales, à savoir :

Entrée sous le porche entre le n° 6 et le n° 10 rue du Commerce : proposition Impasse du Porche, validée par le Conseil Municipal ;

Petite ruelle place de l'Eglise (le long du n° 1) : proposition impasse du Lion d'Or, validée par le Conseil Municipal (une demande sera faite auprès des familles concernées) ;

Voie d'accès aux courts de tennis : proposition Allée René Blanchard, validée par le Conseil Municipal ;

Voie reliant la rue du Foyer-Logements à la rue du Chat (entre le n° 10 et n° 1 rue du Foyer-Logements) : déjà baptisé mais non validé – Passage Anatole Patouchard, validé par le Conseil Municipal ;

Hameau « Les Coteaux – Les Moraits » baptisé mais non validé. Proposition validée par le Conseil Municipal.

**AMENAGEMENT TOURISTIQUE DES ABORDS DE L'ETANG COMMUNAL DE FARGES** : une réunion sera programmée très prochainement (30 mars) en vue d'étudier plusieurs propositions d'aménagement touristique des abords de l'Etang Communal de Farges, suite à la réception d'un document d'aide et de conseils du Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement du Cher (C.A.U.E. 18).

**OFFRES CABINET MEDICAL** : le Maire informe le Conseil Municipal du résultat de l'ouverture des plis et des candidatures retenues suite à l'appel d'offres concernant les travaux du cabinet médical. Le Conseil Municipal approuve cet avis.

**REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG** : l'adjoint chargé du développement économique de la Commune fait part à l'Assemblée que le projet d'étude initialement proposé par la SEM TERRITORIA (suite à réunion du Conseil Municipal du 5 octobre 2020) est quelque peu modifié. L'autodiagnostic identifié en 1<sup>ère</sup> phase sera présenté par la D.D.T. (Direction Départementale des Territoires) le 15 mars prochain aux membres du Conseil Municipal (14).

**INFORMATION PLUi** : le livre blanc du projet de PLUi sera présenté par le bureau d'étude ATOPIA chargé de sa préparation le 11 mars prochain en comité de pilotage et servira à expliquer les premiers principes de zonage et les premières règles à appliquer. Une réunion de la commission communale chargée du PLUi sera réunie le 18 mars prochain afin de définir les éventuelles zones d'extension afin qu'elles soient présentées au bureau d'étude à cette même date.

**COMPTE-RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS MUNICIPALES** : L'adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse informe l'assemblée qu'un poste non permanent pour accroissement d'activité, d'une durée totale de 7 h 30 à l'accueil périscolaire chaque vendredi du mois de mars entre 16 h 00 et 18 h 30 serait nécessaire. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette proposition.

Une réunion de la commission communale chargée de la voirie a eu lieu le mois dernier. Un état des réparations principales des routes et des travaux de curage de fossés a été établi. Pour ces travaux un marché à bons de commande sera envisagé. L'acquisition de matériel et de véhicules sera également prévue cette année avec notamment celle d'un véhicule électrique (des demandes de subventions seront adressées à différents organismes). Une consultation a été lancée pour l'achat d'un tracteur et d'une tondeuse autoportée.

La commission finances et budgets se réunira le 11 mars pour étudier le projet de budget communal 2021 section de fonctionnement.

La Commission communale environnement- espaces verts ... sera convoquée le 24 mars afin de faire le point sur les plantes « hivernées » et leur reflorissement au prochain printemps.

## **AFFAIRES DIVERSES :**

Patrimoine communal : un document a été réalisé à propos des consommations en énergie électrique des bâtiments communaux. Ces données ont été transmises au S.D.E. 18. Les services de ce syndicat vont étudier ces dernières et des dates seront proposées pour une intervention.

Le Maire informe l'Assemblée qu'il a déposé à la Préfecture du Cher un dossier de demande de mise place d'un centre de vaccination éphémère à MENETOU-SALON. Dans l'attente de la réponse des services préfectoraux, les personnes concernées seront enregistrées.

La commission communale « Prévention et Sécurité » sera convoquée le 4 avril prochain en vue de préparer le Plan Communal de Sauvegarde de la Commune.

Le poste laissé vacant par un agent partant en retraite le 1<sup>er</sup> avril prochain a été proposé aux agents en poste dans la collectivité. Deux demandes ont été reçues. Les deux candidatures seront reçues individuellement le 23 mars prochain.

A l'issue de ces rencontres et après nomination, un poste sera éventuellement vacant. Dans ce cas, la commission du personnel sera alors réunie le 31 mars pour définir les tâches de ce dernier ainsi que les conditions d'accession.

Le Conseil Municipal accepte de prendre en charge une partie des frais d'acte de rédaction du bail à construction signé entre la Commune de MENETOU-SALON et M.S.E.F.

Après le transfert des compétences eau et assainissement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, il est nécessaire de choisir le mode de gestion de ces services.

Après un tour de table, l'ensemble du Conseil Municipal est plutôt favorable à un service en délégation sur l'ensemble du territoire. Cette information sera relayée auprès du Parlement de l'eau par le premier adjoint au Maire.

L'antenne d'Orange est en service mais il semblerait que la couverture ne soit pas homogène et que certains secteurs de la Commune ne soient pas tous couverts. Un petit sondage sera mené et les conclusions seront portées aux dirigeants d'Orange.

Le Maire informe le Conseil Municipal de la prévision de travaux ENEDIS au cours de ce prochain été.

La société I.R.H. exposera, le 23 mars prochain aux élus, le déroulement du diagnostic des réseaux et le schéma directeur d'assainissement.

*L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22 h 15.*